

FAITS DIVERS

Une enfant de deux ans fugue de l'école

CAUVIGNY La fillette est passée par un trou de 16 centimètres dans un grillage de l'école. Elle a été retrouvée par une habitante à plusieurs centaines de mètres.

Le père de la petite qui a fugué de l'école du Grand-Jardin, à Cauvigny (Oise), est sous le choc, et scandalisé. Mardi 1^{er} septembre, le jour de la rentrée de sa petite fille de deux ans et huit mois, il a reçu un appel de l'école, à 11 h 41, lui disant que l'enfant avait disparu. Pendant neuf longues minutes, l'angoisse. Jusqu'à un coup de fil des gendarmes, à 11 h 50, lui disant qu'elle avait été retrouvée par une riveraine, à 500 mètres à vol d'oiseau. « J'ai peur en imaginant ce qui aurait pu se passer, et je suis en colère. »

« Un enfant de cet âge-là, presque un bébé, ne doit pas pouvoir échapper au contrôle visuel des adultes dans une école ! »

Me Charles Papon

La famille a pris un avocat, Me Charles Papon. Ce dernier se rendait jeudi dans la ville de Cauvigny rencontrer les gendarmes et faire des constatations. Il va porter plainte, contre l'établissement ainsi que contre la ville, pour le trou dans le grillage. « Un enfant de cet âge-là, presque un bébé, ne doit pas pouvoir échapper au contrôle visuel des adultes dans une école ! Il y a une faute », lance-t-il. Autre point, un trou de 16 cm dans



Une grande mare se trouve sur le chemin entre l'école et la maison de la personne qui l'a retrouvée.

la clôture. Du côté du rectorat, on assure : « C'est une question de sécurité. La mairie a été appelée et a posé un grillage dès mercredi. Jeudi, une réunion a également été organisée avec les représentants de parents d'élèves pour trouver des solutions dans le but de cloisonner la partie de la cour qui n'est pas visible des personnes qui surveillent ». Deux institutrices et une Atsem étaient présentes lors des faits.

L'horaire de la disparition également est un sujet de discussion. La récréation est censée avoir lieu de 10 heures à 10 h 20. Mais exceptionnellement, elle a été décalée de 10 h 40 à 11 h 10 : « Elle a été vue pour la dernière fois dans la cour à 10 h 50. À la fin de la récré, lors de l'appel, les adultes se sont rendu compte qu'elle n'était pas là et l'ont cherchée dans les bâtiments et la cour. Aux alentours de 11 h 40,

l'équipe a eu la gendarmerie qui nous a dit qu'elle était retrouvée », précise le rectorat.

Une version qui paraît compliquée, pour l'avocat. « Un enfant de 4 ans fait un kilomètre en une heure. On ne sait pas ce qu'elle a fait, on parle de 500 mètres à vol d'oiseau mais elle n'allait pas en ligne droite, elle déambulait à droite à gauche. Et nous avons constaté qu'il y avait une grande mare sur le chemin ». Ils ont

DÉJÀ UNE MINI « FUGUE » TÔT DANS LA MATINÉE

Une autre maman raconte un épisode qui interroge. « J'accompagnais ma fille qui rentrait dans l'autre classe, quand nous avons vu, avec mon mari, l'enfant seule, dans la cour, devant la classe. Il devait être entre 8 h 55 et 9 heures et nous avons attendu qu'elle rentre en classe. Nous étions un peu choqués. Ensuite, la maîtresse est sortie et a fermé la porte ». Pour l'avocat, c'est « un problème structurel et d'organisation du service ».

retracé, avec le père, le trajet potentiel de la petite ce vendredi avec une application « Il faut marcher un kilomètre ». Pour lui, elle aurait pu s'échapper bien plus tôt. Le père ajoute : « Elle n'a pas pu faire tout ça en si peu de temps ». Maître Papon va demander une expertise médico-judiciaire pour l'enfant -qui était en pleurs quand elle a été retrouvée-, mais aussi pour les parents, après la plainte. « Nous avons échappé au pire. Les parents ne vont pas bien, la mère fait des crises d'angoisses et le père pleure beaucoup. Et la petite s'est retrouvée dans une zone industrielle avec des barbelés, des engins agricoles... Elle allait même vers la nationale ! Elle ne veut plus aller à l'école ». Il compte demander une indemnisation. ■ MATHIEU BLARD ET BENJAMIN MERIEAU